

SOMMAIRE

Les fermetures et les abandons de sites industriels sont des faits réels qui répondent à des fins de cycles économiques. La description des conditions réelles d'une fermeture permet d'énoncer des hypothèses et des objectifs pour développer une approche différente dans nos sociétés. Dans la mesure où des données et des informations ponctuelles sont disponibles, elles permettent de bâtir des stratégies qui répondent aux analyses de l'information.

Plusieurs aspects qui régissent notre façon de contrôler les entreprises dans notre société sont abordés dans cette étude. D'abord, l'aspect législatif de la problématique fait appel à des textes qui se rapprochent davantage de la réhabilitation des terrains après coup, puisqu'il n'existe pas vraiment de législation ciblant la gestion d'une fermeture de site industriel au Québec, sauf en ce qui concerne l'industrie minière. L'analyse des approches mises en place pour le domaine minier conduit à proposer pour le domaine industriel une forme nouvelle du principe du pollueur-payeur.

Ensuite, l'aspect chimique de cette étude réside dans la gestion chimique intégrée d'un site industriel en activité. Elle peut servir à éradiquer la pollution provoquée par des contaminants laissés sur place au moment d'une fermeture complète ou partielle d'un site industriel. Le terme «contaminant» réfère aux matières dangereuses abandonnées sur un site industriel ou du moins sur une friche industrielle. La gestion intégrée doit tenir compte de la migration de ces contaminants selon les conditions du sol et du sous-sol du site industriel et du voisinage. Les impacts des fermetures de site sur l'environnement peuvent être très grands dans la région des Basses Terres du Saint-Laurent, en raison de la répartition de certains secteurs d'activités qui couvrent par de multiples sites l'ensemble du territoire à l'étude. Pour faire fonctionner ces activités, dont les pâtes et papiers, les aciéries, l'industrie pétrochimique et le textile, cette région est forcément peuplée et des milieux bâtis de proximité sont souvent impliqués.

Enfin, l'aspect financier intégré dans l'étude expose une situation concrète et un contexte non planifié qui démontre que beaucoup d'argent peut être impliqué lorsqu'une fermeture non planifiée d'un site industriel survient. En corollaire, une analyse théorique vient étayer le fait que la population du voisinage d'un site industriel abandonné a tout intérêt à ce que les propriétaires de sites planifient cette opération bien avant la fermeture de leurs portes.

L'analyse des trois aspects mentionnés permet de structurer un plan d'action à mettre en œuvre par les entreprises en activité pour minimiser les impacts d'une fermeture complète ou partielle des sites industriels au moment opportun, sans dégâts chimiques et sans que les contribuables doivent en défrayer les coûts.

Enfin, dans l'application d'un plan d'action dans le domaine des fermetures de sites industriels, rien n'est blanc ni noir au niveau des solutions. La communication entre acteurs doit permettre l'évolution de la qualité de vie des citoyens.